



Le père Rondeau, du Chiron, le fossoyeur honoraire de Bois-de-Céné (Vendée), vers 1960. Coll. T. Rousseau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo. Photo Jean Chalet.

La mort dans la mémoire collective

Jean-Pierre Bertrand

La mort n'a pas été retenue comme sujet d'étude par les historiens, les folkloristes et les érudits locaux du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle, mais les enquêtes menées en Vendée depuis 1973 par l'association Arexcpo¹ ont permis de collecter quelque dix mille heures de témoignages sur ce thème.

Enquêtes sur la mort

Si, à l'origine, l'association Arexcpo s'était plutôt donné pour but de recueillir chansons et musiques de tradition orale, à partir de 1975 la recherche d'informations relatives à l'écosystème socioculturel des témoins a été intégrée à ces « collectages », comme nous les nommions alors. Pour ma part, bien que rompu dès 1963 aux collectages auprès des personnes âgées de ma propre famille, j'évitais de questionner sur la mort, tant par pudeur que par respect de l'intime. Vingt ans plus tard, dans le cadre d'un travail spécifique, il m'a fallu obtenir des informations, des témoignages et des objets relatifs à la mort et au deuil : j'ai élaboré pour cela, à partir d'ouvrages scientifiques dont le *Manuel de folklore français contemporain*² d'Arnold Van Gennep, un questionnaire exhaustif traitant des rites de passage, des usages traditionnels et des coutumes. Certaines des rubriques avaient trait à la mort, aux funérailles et au souvenir des morts : c'était là un moyen détourné d'aborder en douceur des sujets délicats. J'ai testé ce questionnaire dès l'automne 1983 ; cinq personnes nées au XIX^e siècle avaient été retenues, à la fois pour leur excellente mémoire et parce qu'elles étaient issues de milieux sociaux différents.

À partir de 1991, une convention passée entre le Conseil général de la Vendée et l'Arexcpo nous conduisit à engager des actions de collectage sur l'ensemble du département de la Vendée, soit trente et un cantons. Il fallut pour cela faire appel à des enquêtrices locales, formées au questionnement à partir du *Manuel du collecteur*³. Les informations qui nourrissent cet article proviennent de l'ensemble des enquêtes menées en Vendée entre 1984 et 2004⁴ ; les phrases citées sont extraites de la base Arexcpo.

La mort dans la société rurale vendéenne

La société rurale catégorise ses morts : on dit ainsi d'un vieillard qu'il est « mort de sa belle mort », qu'un adulte est « parti en pleine force de l'âge », ou qu'il « fait un mort trop jeune », alors que le nouveau-né devient après son décès un « petit ange ».

1. L'Arexcpo (Association de recherche et d'expression pour la culture populaire) est issue du groupe Tap Dou Paie (« tape des pieds » en patois maraichin), fondé en janvier 1970. Son siège est fixé à la ferme du Vasais, à Saint-Jean-de-Monts.

2. Arnold Van Gennep, *Manuel de folklore français contemporain*, Auguste Picard, 1937-1958 ; réédité par Robert Laffont, collection « Bouquins », sous le titre *Le folklore français*.

3. C'est sous ce nom que j'ai fixé en 1984 l'ensemble du questionnaire et des conseils permettant de l'utiliser. Le manuel a été actualisé en 1998.

4. Le nom des personnes citées est suivi de leur année de naissance, entre parenthèses, et de leur commune de résidence.

Au XIX^e siècle, les femmes mouraient fréquemment en couches, et la mort des nouveau-nés était également courante. Dans la première moitié du XX^e siècle, la mort était encore fortement perçue comme un rite de passage obligé : « On naît pour mourir », avons-nous entendu maintes fois. On mourait plus tôt qu'aujourd'hui, on prenait moins de précautions d'ordre sanitaire, et souvent la malnutrition affaiblissait les plus pauvres... Les trois quarts de la population sont longtemps restés aux limites de l'indigence, et ce manque d'argent empêchait de faire appel à un médecin : « On ne faisait venir le médecin que pour constater la mort ! »

Les rites de passage liés à la mort

L'agonie et le décès

De menus événements interprétés par la croyance populaire comme des « signes annonciateurs » tenaient le voisinage en éveil : « Une étoile filante, c'est encore un mort » ; « Les chiens baulent [hurlent] à la mort. »

« On disait ça : Ah bé y ai entendu une chouette ! Quand on savait qu'il y avait des malades pas loin. On disait que la chouette cherchait le mort⁵ ! »

Le viatique et l'extrême-onction

Dans les familles de chrétiens pratiquants, qui représentaient une large majorité dans la population rurale, les agonisants étaient très entourés.

« Quand on voyait que ça allait mal, que c'était la fin, on faisait venir le curé⁶. »

« On lui disait que c'était la fin, on lui parlait, le rassurait. On lui disait qu'il allait avoir les derniers sacrements. Alors le prêtre venait aussitôt pour dire des prières et il revenait le lendemain⁷. »

Plus communément appelé « extrême-onction » ou « dernier sacrement », le viatique est l'eucharistie, le corps du Christ, représenté par le pain de vie donné à un mourant qui se prépare au passage de la vie terrestre à la vie éternelle ; c'était un symbole fort pour la communauté chrétienne.

« Ma grand-mère était très lucide... Le curé est arrivé avec un enfant de chœur qui, depuis l'église, sonnait une clochette pour faire comprendre à ceux qu'ils croisaient qu'ils portaient le dernier sacrement à quelqu'un⁸. »

La mort d'un nouveau-né

Au regard des témoignages recueillis, force est de constater que la société rurale traditionnelle

n'accordait guère de considération aux enfants mort-nés ou décédés juste après l'accouchement. Parmi les enfants morts à la naissance, seuls ceux qui avaient été ondoyés étaient considérés comme des membres de la famille à part entière.

« Que voulez-vous, ils n'étaient pas baptisés... Les gens les portaient comme ça au cimetière⁹. »

« J'ai vu une fois, dans une armoire, un bébé qui était dans une boîte en carton. C'était en attendant de porter le corps au cimetière, avant le lever du jour... On devait le cacher, honte d'avoir un mort-né¹⁰. »

« Dans le cas d'un mort-né, il n'y avait pas d'enterrement. Je sais que dans le temps, on le passait par au-dessus du mur. On n'invitait pas la famille¹¹. »

La couleur prescrite pour les vêtements et les accessoires utilisés au cours de l'enterrement d'un « petit ange » n'était pas le noir, comme pour un adolescent ou un adulte, mais le blanc.

« Je me souviens que dans le village, j'avais sept ou huit ans, il est né un petit garçon, le lendemain il est mort. J'étais allée au chapelet. Et moi, j'avais porté ce petit bébé au cimetière. J'étais habillée en blanc, on était quatre et on avait porté le petit cercueil comme ça¹². »

Quelques usages respectés après un décès

Juste après un décès, c'était souvent un beau-frère du défunt qui se chargeait des démarches officielles à la mairie et au presbytère.

« Il fallait aller au presbytère pour fixer la date de l'enterrement et commander les cloches. Les cloches sonnaient pour annoncer la mort de quelqu'un¹³. »

La famille du défunt était tenue de respecter toute une série d'interdictions et de règles qui variaient selon les terroirs. Tout travail devait ainsi être suspendu.

« Le décès fait arrêter toute activité. Même dans la ferme familiale, c'était pareil, il fallait faire le strict minimum de travail¹⁴. »

Des rites teintés de superstition, qui connaissaient des variantes d'un terroir à l'autre, avaient cours, comme la consigne de ne pas fermer la porte d'entrée afin que l'âme du défunt pût quitter la maison. Très répandue, elle était encore en usage dans les années 1970.

« On fermait les volets, enfin pas complètement, pour avoir un peu de lumière, pour économiser les bougies... Et on mettait des voiles sur les glaces, des fleurs, ce qu'on avait selon la saison¹⁵. »



↑ Le viatique en Vendée, vers 1910, carte postale. Coll. G. Chauvin, fonds OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

→ L'enterrement d'un maître, à Mouchamps (Vendée), 1945. Coll. J. Caillé, fonds Commune de Mouchamps et OPCI-EthnoDoc-Arexcpo. Photo anonyme.

↓ Les porteurs du cercueil vers l'église de l'Aiguillon-sur-Vie (Vendée), 1945. Coll. R. Mornet, fonds Syndicat Mer et Vie et OPCI-EthnoDoc-Arexcpo. Photo anonyme.

5. Marie Charrier (1911), Saint-Denis-la-Chevasse.

6. Marie-Josèphe Raimond (1908), L'Épine, île de Noirmoutier.

7. Marie-Louise Gaborieau (1923), Triaize.

8. Madeleine Gobin (1925), La Roche-sur-Yon.

9. Joséphine Naulleau (1899), Saint-Jean-de-Monts.

10. Alice Fradin (1906), Notre-Dame-de-Monts.

11. Renée Guguen (1933), Saint-Étienne-du-Bois.

12. Léa Thomas (1918), Le Poiré-sur-Vie.

13. Henriette Cognacq (1919), L'Hermenault.

14. Jean Mathé (1924), Benet.

15. Henriette Cognacq (1919), L'Hermenault.


 L'Enterrement en yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

 Le cercueil dans la yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

« On arrêtait la pendule à l'heure de la mort. Quand on venait veiller, on savait à quelle heure il était mort¹⁶. »
« Ce qui est curieux, c'est qu'on mettait toujours le chapeau du défunt à côté de lui. Pas sur sa tête, à côté de lui. C'était une coutume. C'était pour montrer que le défunt partait pour un voyage. C'était le chapeau du dimanche qu'on mettait. C'était pas sa casquette, non, le beau chapeau du dimanche¹⁷. »

Le décès pouvait être annoncé aux voisins et aux clients du défunt par des signes liés à la profession qu'il exerçait : on disposait les ailes du moulin en forme de croix, on posait un voile noir sur ses ruches ou dans l'étable…

La toilette du mort

La toilette et l'habillage du défunt étaient généralement confiés à une femme de la famille reconnue pour son savoir-faire, mais on faisait parfois appel à une tierce personne : il s'agissait souvent d'une célibataire endurcie ou d'une religieuse.

« Sitôt après le décès, on mettait le mort par terre, et on lui faisait sa toilette. Il y avait des sœurs qui venaient, d'autres fois c'était une sage-femme… Ça dépendait de comment la personne était ! [entendre vis-à-vis de la religion]. Quand mon père est mort on a été chercher les sœurs. Alors la sœur infirmière est venue. On l'a mis [le corps] sur un drap par terre. Elle lui a fait toute sa toilette et puis elle l'a enseveli. »

« C'est-à-dire ? », demande l'enquêtrice. « Elle lui a mis son costume, sa chemise, sa cravate. Voilà ce que l'on appelait ensevelir¹⁸. »
« Quand il y avait un mort à la maison, on faisait venir une religieuse qui le préparait… On l'exposait sur un lit avec des draps souvent brodés. Et les visites mortuaires pouvaient commencer¹⁹. »

Dans le Marais breton-vendéen, le défunt était en principe revêtu de ses habits de noces. J'ai été témoin de cette pratique lors du décès de ma grand-mère, en 1973 : elle était revêtue dans son cercueil de sa robe de mariée de soie grise et de sa coiffe blanche, comme les gants, le collet (châle) et la ceinture.

Les visites au défunt

La grande pièce de vie de la maison – il n'y en a souvent qu'une, parfois complétée d'une chambre – était aménagée pour y présenter le défunt. C'est généralement sur son propre lit qu'il reposait pour les dernières heures passées dans son foyer. Dans cette société rurale, le mobilier représentait un patrimoine qui se transmettait de génération en génération, aussi certaines précautions étaient-elles prises.

« Et puis après, on enlevait la couette du lit. Parce que c'était précieux, fallait la protéger. Il n'y avait pas de nylon comme aujourd'hui. Donc on enlevait tout ça, on mettait le drap qui allait servir pour l'envelopper dans le cercueil. Et là, on mettait le corps sur la paillese. Ça durait deux jours. Comme il n'y avait qu'une pièce qui faisait chambre et cuisine, on vivait autour²⁰… »
« On enlevait la couette qui était faite de plumes. Alors on disait, le mort est sur la paille. Il y avait une paillese dans les lits, une baillère d'avoine et une couette ou deux en plumes. Alors on enlevait la couette et la baillère, le mort était sur la paillese. D'où l'expression : il est sur la paille²¹. »

Le mode de présentation du défunt variait selon les terroirs. Dans le Marais breton-vendéen, par exemple, le corps était déposé sur le drap. Dans le Marais poitevin et la Plaine vendéenne, le drap mortuaire recouvrait le corps du défunt jusqu'au buste seulement, le recouvrement du visage n'était pas généralisé. Ailleurs, il semble que la coutume de couvrir d'un mouchoir le visage du défunt soit entrée peu à peu en désuétude, et que celui des enfants n'ait jamais été recouvert.

« On mettait un drap qui arrivait là [à la hauteur des épaules]. Il avait les mains jointes dessus. Le visage était découvert, à moins que ? Il y en avait qui avaient le visage trop vilain, trop déformé. Alors on mettait un mouchoir dessus²². »

 Le cercueil dans la yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

« Il était toujours recouvert. Le mort était toujours couvert. Et puis, là, dans les dernières années, là on le recouvrait pas. Mais ça ne plaît pas à tout le monde²³. »
« Ah ! non [pas de mouchoir], pas les petits enfants ! Les enfants étaient découverts totalement. Mais les anciens, il y avait le mouchoir²⁴. »

La chapelle ardente

Dans toutes les familles on conservait les accessoires utiles aux rituels liés au décès. Bien entendu, leur importance était étroitement liée aux convictions religieuses du défunt.

« Il y avait un cierge, encore pas toujours, tout le monde n'avait pas forcément les moyens ! Mais, sur une table de chevet, il y avait toujours une bougie, souvent une croix, et une assiette avec de l'eau bénite et un rameau²⁵. »

Le prier d'enterrement

Il y avait dans tous les bourgs un prier d'enterrement, chargé d'annoncer à chaque maison l'identité du défunt et l'heure de l'enterrement. Il devait connaître toute la parentèle du défunt, de même que ses relations professionnelles et amicales. Cet homme poursuivait une délégation de son propre père ou d'un proche parent. J'ai connu jusque dans les années 1990 le prier d'enterrement de Saint-Jean-de-Monts.

« On commençait par prévenir plusieurs voisins, et puis après pour toute la commune, parce que tout le monde se connaissait à ce moment-là ; pour ça on envoyait prier à l'enterrement, avec un prier comme on disait, qui faisait toutes les maisons²⁶. »
« Dans chaque commune il y a quelqu'un qui allait dans les maisons. Dans le temps c'était bénévole. Maintenant il faut payer. Il n'y a pas longtemps que c'est comme ça. Pour les familles éloignées, on envoyait une petite carte… C'était déjà des gens un peu aisés qu'avaient ça. Ce n'était pas n'importe qui²⁷… »

La veillée funèbre

Puisque le défunt restait dans sa maison, sa chambre, son lit, on venait lui « rendre visite » et le veiller : cette coutume se retrouve inchangée sur tout le territoire étudié. Pour avoir assisté à ce type de veillée, je peux ajouter aux propos qui suivent que les visiteurs étaient accueillis chaleureusement. Pour les plus éloignés, à La Chaize-le-Vicomte, par exemple, un pot de haricots blancs, de mojette, était gardé au chaud et les arrivants étaient invités à se restaurer. Vers midi, ou en

 Le cercueil dans la yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

soirée, les « veilleurs » se retrouvaient autour de ce pot, avec quelques charcuteries et gâteaux. Le café était également tenu chaud pour les femmes, alors que les hommes se retrouvaient à la cave. Dans un silence relatif, car on chuchotait beaucoup, les femmes égrenaient leur chapelet ; les hommes, chapeau ou casquette sur le genou, restaient silencieux.

« Il y avait toujours quelqu'un. Sur le soir, vers neuf heures, on se mettait en veillée comme ça, jusqu'à minuit, une heure. Et puis après, il y en a qui venaient remplacer jusqu'au jour, le matin. C'était pas la famille qui restait, plutôt des voisins. Mais il y en avait qui s'offraient²⁸. »

La mise en bière

Depuis la fin du xix^e siècle, tous les morts ou presque sont enterrés dans un cercueil. Quelques personnes-ressources évoquent des enterrements où le défunt était enveloppé d'un simple linceul : c'était le cas des suicidés, des enfants mort-nés, mais aussi des plus pauvres.

« Mon mari était menuisier, alors je me souviens que dans la journée où une personne décédait, un membre de la famille venait voir mon mari. Il commandait le cercueil, fixait dans quel bois. Mon mari allait prendre les mesures et livrait juste avant la sépulture²⁹. »
« Il y avait du chêne, le bois le meilleur pour les riches, le moins cher pour les pauvres, on mettait du bois blanc³⁰. »
« Il y en a qui mettaient un objet dans le cercueil. J'ai vu mettre une pipe à un bonhomme. S'il avait été combattant, on pouvait lui mettre ses décorations. Des médailles, des insignes³¹… »

 Le cercueil dans la yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

 Le cercueil dans la yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

Jean-Pierre Bertrand est collecteur-ethnographe-documentaliste. Il a débuté ses enquêtes dès 1964 et est invité à former un groupe folklorique qui donnera naissance à Arexcpo en 1977. Instigateur de l'écomusée du Daviaud, il en deviendra le directeur en 1981. Il a fondé la fédération Vendée Patrimoine en 1994 et cofondé l'OPCI (Office du patrimoine culturel immatériel) en 2012. Il est également auteur de nombreux articles et ouvrages ethnologiques et ethnomusicologiques.

 Le cercueil dans la yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

 Le cercueil dans la yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

 Le cercueil dans la yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

 Le cercueil dans la yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

 Le cercueil dans la yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

 Le cercueil dans la yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

 Le cercueil dans la yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

 Le cercueil dans la yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

 Le cercueil dans la yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

 Le cercueil dans la yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

 Le cercueil dans la yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

 Le cercueil dans la yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

 Le cercueil dans la yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

 Le cercueil dans la yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.

 Le cercueil dans la yole, d'après Auguste Lepère, vers 1900. Coll. B. Pouvreau, fonds : OPCI-EthnoDoc-Arexcpo.